

Ville du **CROISIC**

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#52

AVRIL
2022



SOMMAIRE | AVRIL 2022



- 3** | **ÉDITO**
- 12** | **CULTURE**
Le festival Tempo Piano Classique retrouve son piano
Prestation de l'artiste uruguayen Alvaro Castagnet
Saison culturelle internationale "Sel Pérou!"
L'espace associatif nommé Olympe de Gouges
- 14** | **ENVIRONNEMENT**
Aménagement du sentier littoral plage Saint-Goustan: la Ville enfonce le clou
Rendre la plage à son état naturel
- 20** | **SOLIDARITÉ**
Solidarité Ukraine: 30 m³ de dons
- 23** | **SOCIAL**
Ouverture d'un lieu d'accueil enfants-Parents « Les Mots Doux »
- 24** | **SPORT**
Promotion du foot féminin au Croisic
- 26** | **TOURISME**
L'année du vélo
De l'aquarium à l'Océarium, un anniversaire pour fêter les 50 ans
Engagé pour l'océan
Le port du Croisic se dévoile au Sénat
- 34** | **BUDGET**
Un budget 2022 pour une reprise d'activité
- 39** | **LOGEMENT**
Mission emploi et égalité des chances
- 40** | **AGENDA**
- 42** | **TRIBUNES**

IMPRIMERIE Corlet Imprimeur

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Michèle Quillard, maire du Croisic.

RÉDACTEURS Joëlle Meunier, William Nocus, Laurent Delpire. MAQUETTE Delphine Chateau, William Nocus.

5100 tirages - avril 2022

© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale

Chères Croisicaises, chers Croisicais,



Depuis la mi-mars, les restrictions sur les libertés individuelles en raison de la crise sanitaire se sont allégées. À l'heure de ces quelques lignes, nous pouvons nous montrer optimistes pour un retour à la normale avec la reprise des activités sportives, culturelles, associatives, scolaires, etc. Néanmoins, je reste prudente. La croissance économique, qui semblait bien redémarrer, pâtit d'une pénurie de main-d'œuvre

notamment dans le secteur des services: hôtel, restauration, santé, etc. conjuguée à une hausse des matières premières touchant le secteur du bâtiment et de la construction. Avec la guerre en Ukraine, ce phénomène s'accroît et pèse sur le coût de l'énergie.

L'Europe pensait être entrée dans une ère où la guerre n'existe plus sur son territoire. Que notre modèle européen s'imposerait logiquement. Mais le conflit russo-ukrainien marque le retour de l'Histoire.

Face à la tragédie d'un pays martyrisé, je ne peux que me réjouir de l'élan de solidarité de nos concitoyens qui collectent des dons et accueillent des réfugiés. Je tiens en mon nom, et ceux de mes collègues élus, à les remercier bien sincèrement.

Malgré toutes ces incertitudes sur

l'avenir, le conseil municipal a voté un budget pour une croissance retrouvée notamment dans des investissements structurants et le développement des services à la population.

Notre situation financière demeure saine et nous avons toujours des marges de manœuvre grâce à un autofinancement conséquent rendu possible par une bonne maîtrise de nos charges de fonctionnement.

Sachez que je mesure bien la responsabilité qui est la mienne d'assurer un avenir serein et confiant pour Le Croisic. Le moment est à la solidarité, au respect mutuel et à la valorisation de l'intérêt général.

Je vous invite à une réunion publique pour présenter les réalisations et projets de ce mandat le vendredi 20 mai à la salle Jeanne d'Arc à 18h00. 📍

☰ RÉUNIONS DE PROXIMITÉ 2022

vendredi 10 juin 2022 - jardin de l'hôtel de ville,
mardi 14 juin 2022 - parking de Castouillet,
jeudi 23 juin 2022 - parking SNSM,
jeudi 7 juillet 2022 - Mont-Esprit,
mardi 19 juillet 2022 - lavoir de Penn-Avel.

vendredi 22 juillet 2022 - rue Emmanuel Provost
(face à la chapelle du Crucifix),
jeudi 4 août 2022 - parking du Sable Menu,
mardi 9 août 2022 - face au centre de loisirs,
jeudi 18 août 2022 - parking de la salle du Lin.

En cas d'intempéries, ces rencontres se dérouleront en mairie, salle du Soleil Royal.



photographie©Hervé Richard

DU JEUDI 26 AU DIMANCHE 29 MAI 2022, ANCIENNE CRIÉE, PLACE BOSTON

LE FESTIVAL TEMPO PIANO CLASSIQUE

retrouve son public

La 13^e édition est placée sous le signe des retrouvailles après une année blanche et une édition 2021 réduite à un concert unique diffusé sur Internet. C'est donc avec un immense bonheur que l'association Arts & Balises renoue avec son public.

Le partenariat avec la Ville du Croisic est au cœur de l'aventure commune avec l'association. De nombreux Croisicais se sont retrouvés dans ce projet et ont fait le choix de se mobiliser pour préparer ce rendez-vous. Depuis l'origine ce festival est conçu pour les Croisicais et les habitants de la presqu'île de Guérande. L'ambition est de s'ouvrir à tous, mélomanes ou non, en invitant toute personne à venir partager ses émotions, à échanger avec les artistes notamment lors du concert-brunch. La proximité artistes-public est ancrée dans l'âme du festival.

Ce rendez-vous musical fait rayonner la musique dans un lieu d'exception qu'est l'ancienne criée avec une programmation

exigeante. Il a pour vocation de participer à l'excellence artistique et culturelle de notre territoire.

Lors de ce week-end de l'Ascension 2022 « nous sommes heureux d'ouvrir notre manifestation avec un jeune pianiste au talent singulier, Jonathan Fournel, sous le feu des projecteurs depuis sa récente victoire au concours Reine Élisabeth de Belgique en juillet 2021. Même si le piano fait partie intégrante du festival, nous mettons à l'honneur chaque année d'autres instruments avec cette année le basson et le hautbois. Impatients, nous vous attendons pour vivre dans une ambiance chaleureuse une forme de renaissance! » s'enthousiasme Jacques Moison, président d'Arts et Balises. 🍷

📅 RÉSERVATIONS

Ouverture des réservations
vendredi 15 avril 2022

Par internet : www.festival-tempo-piano-classique.com

Auprès des offices de tourisme

Le Croisic
Tél. : 02 40 23 00 70

La Baule
Tél. : 02 40 24 34 44
Guérande

Tél. : 02 40 24 34 44
Batz sur mer

Tél. : 02 40 23 92 36
Le Pouliguen
Tél. : 02 40 42 31 05

Sur place à l'Ancienne Crieée du Croisic à partir du samedi 21 mai 2022

Les places sont numérotées pour les concerts du soir.

Une éventuelle modification du programme ne pourra justifier un remboursement.

Les billets ne sont ni repris ni échangés. En cas de retard au concert, vous perdrez le bénéfice de la numérotation de votre place et vous pourrez rejoindre la salle lors d'une pause. La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.



PROGRAMME

JEUDI 26 MAI À 21H00

Récital de Jonathan Fournel

- Chopin / Nocturne op. 67 n°2, Sonate n° 3 op. 58
- Brahms / Sonate n° 3 op. 5

Une soirée placée sous le signe du romantisme avec la nouvelle étoile du piano français, révélée en mai 2021 au prestigieux Concours Reine Élisabeth de Belgique. Son Grand Prix l'a propulsé sous les projecteurs et a couronné un remarquable parcours ponctué de nombreuses distinctions internationales.

Né en 1993 à Sarrebourg, Jonathan Fournel a étudié au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CSM) dans les classes de Bruno Rigutto, Brigitte Engerer, Claire Désert et Michel Dalberto avant de se perfectionner auprès de Louis Lortie au sein de la Chapelle Musicale Reine Élisabeth. Aux côtés de Gisèle Magnan, la fondatrice des Concerts de poche qui fut aussi son professeur, le jeune pianiste a développé une démarche particulièrement généreuse, tournée vers le public éloigné. Son premier album dédié à la 3^e sonate de Brahms a mis en lumière la délicatesse comme la profondeur de son jeu qui fait également merveille avec Chopin, un autre de ses compositeurs de prédilection. 🍷



Jonathan Fournel | photographie © Serge Leblon.

VENDREDI 27 MAI À 21H00

Le concert en trio

- Beethoven, Trio op. 11
- Chausson, Trio op. 3

Romain David, piano
Philippe Giorgi, hautbois
Lola Descours, basson

Deux chefs-d'œuvre de la musique de chambre présentés sous un éclairage original, à travers des transcriptions pour piano, hautbois et basson.

Lorsqu'il ne joue pas avec ses complices de Syntonia ou avec la violoniste Stéphanie Moraly, Romain David aime s'illustrer

avec des partenaires de différents horizons, qu'ils soient chanteurs ou instrumentistes. Pour la première fois au Croisic, il se produira au sein d'une formation assez rare associant le piano au hautbois et au basson. Et il s'est, pour l'occasion, entouré de deux virtuoses de ces instruments.

Lauréat, en 1994, du concours international de Tokyo, Philippe Giorgi occupe aujourd'hui le poste de hautbois solo super soliste à l'orchestre de l'Opéra national de Paris dont il fait partie depuis 2008. Son mentor et professeur n'est autre que Maurice Bourgue, l'une des plus grandes figures du

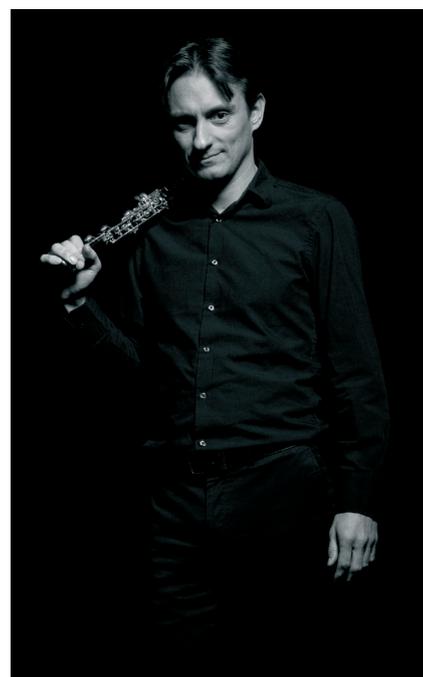
hautbois, auprès duquel il étudia à Genève. Il est invité à jouer régulièrement avec de prestigieux orchestres européens et se produit également en concerto comme en musique de chambre au sein de l'octuor à vents Wind Arts Orchestra qui réunit des membres de grandes phalanges françaises. Lola Descours a été

distinguée en 2019 au prestigieux concours Tchaïkovsky et occupe actuellement le poste de basson solo à l'Opéra de Francfort. En parallèle à son activité de musicienne d'orchestre, elle poursuit une belle carrière de chambriste et de soliste. Elle est également tournée vers l'enseignement, dispense des

masters classes à travers le monde et a développé une série de vidéos sur le basson destinées à faire connaître davantage cet instrument. La musicienne collabore, en outre, avec des compositeurs de son temps, tels Lera Auerbach qui a écrit une œuvre à son intention pour son récent album. 📺



Romain David | photographie©Hervé Richard.



Philippe Giorgi.



Lola Descours.

SAMEDI 28 MAI À 11H00

Concert Texto

- Mélodies et lieder de Jean Cras, Richard Wagner, Claude Debussy et Gustav Mahler.

Marie-Laure Garnier, soprano
Anne Le Bozec, pianiste
Laure Mézan, présentation

Un concert et un moment d'échanges animés par Laure Mézan avec la soprano Marie-Laure Garnier, révélation lyrique des victoires de la Musique en 2021 et la pianiste Anne Le Bozec, grande spécialiste de la mélodie.

Tout en s'épanouissant dans le cadre de productions lyriques où son charisme comme sa puissance vocale font merveille, Marie-Laure Garnier continue à privilégier la mélodie, genre dont elle sait si bien souligner la finesse comme la dimension chambriste. La jeune chanteuse forme ainsi, depuis plus de dix ans, un duo constitué avec la pianiste Célia Oneto Bensaid. Un premier album, « Songs of Hope » tout juste publié

au printemps, nous révèle la belle complicité et l'ouverture d'esprit de ces deux musiciennes, à travers un programme faisant dialoguer les cultures, mettant en regard mélodies françaises et spirituals américains.

La pianiste et pédagogue Anne Le Bozec, auprès de laquelle Marie-Laure Garnier a étudié, est l'une des plus grandes ambassadrices de la mélodie et du lied. Elle est

ainsi la partenaire privilégiée de chanteurs aussi prestigieux que Véronique Gens, Sandrine Piau, Cyrille Dubois ou encore Marc Mauillon, mais s'exprime également avec bonheur dans le domaine purement instrumental aux côtés du violoncelliste Meunier comme de la flutiste Sandrine Tilly. Avec elle le piano, loin d'être un simple accompagnateur, porte tout autant le texte que la voix et sait aussi se faire conteur.

Journaliste et animatrice à Radio classique, Laure Mézan reçoit régulièrement à son micro les plus grands musiciens comme les talents de la nouvelle génération.

Le texto concert qu'elle anime depuis une dizaine d'années au festival Tempo Piano classique, se situe dans le même registre de la confiance et de l'intime que celui de ses émissions radiophoniques. 



Marie-Laure Garnier | photographie © Capucine de Chocqueuse.



Anne Le Bozec | photographie © Caroline Dautre.



Laure Mézan | photographie © Hervé Richard.

ZOOM SUR

Tarifs

- ▶ Pass Tutto (les 5 concerts) : 65 €
- ▶ Passe Trio (les 3 concerts à 20 h 30) : 42 €
- Jeudi 26 mai à 20 h 30 | Récital : 18 €
- Vendredi 27 mai à 20 h 30 | Concert à trois voix : 18 €
- Samedi 28 mai à 11 h 00 | Texto-concert : 10 €
- Samedi 28 mai à 20 h 30 | Récital-récital : 18 €
- Dimanche 29 mai à 11 h 00 | Concert brunch : 22 €
- Tarif réduit : demi-tarif pour les moins de 26 ans



SAMEDI 28 MAI À 21H00**Récit-récital**

• Boutès, ou le désir de se jeter à l'eau: un concert lecture inspiré d'une figure de la mythologie envoûtée par le chant des sirènes.

Aline Piboule, pianiste, Pascal Quignard, écrivain et récitant.

Des extraits de « Boutès » de Pascal Quignard et des traductions d'Apollonios de Rhodes dialoguent ici avec des pages Ravel, Chopin, Schubert, Liszt, Fauré, Debussy ou encore Messiaen. Aline Piboule est une musicienne curieuse et créative

qui aime nous entraîner hors des sentiers battus, mettre en avant des répertoires peu fréquentés ou bousculer les codes du récital. Son récent album, dédié à des pépites oubliées du répertoire français du début du XX^e siècle, a suscité les plus vifs éloges de la presse musicale. Pour son retour au Croisic, où elle a laissé tant de beaux souvenirs, la pianiste a choisi de présenter un programme tout à fait original comme elle aime les concevoir, imaginé autour d'un roman de Pascal Quignard.

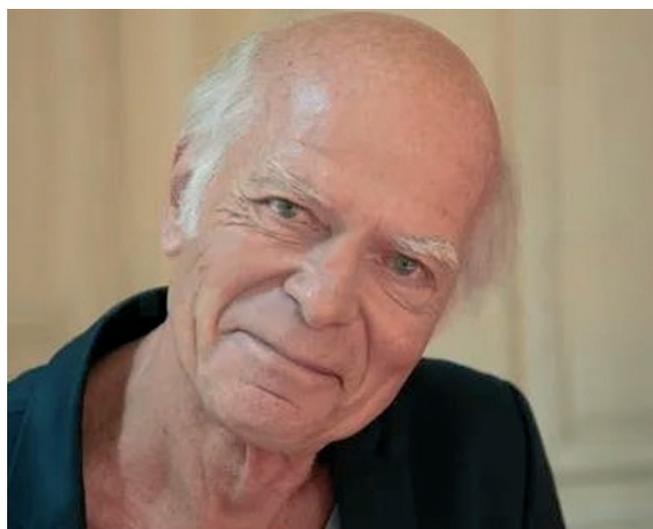
L'écrivain Pascal Quignard, qui est aussi organiste, a toujours entretenu des liens profonds

avec la musique. Ainsi se retrouve-t-elle au cœur de plusieurs de ses ouvrages. Il est notamment l'auteur de « Tous les matins du monde », le roman qui inspira à Alain Corneau son célèbre film sur Monsieur de Sainte-Colombe et Marin Marais, ayant révélé au grand public l'art de la viole de gambe.

Publié en 2008, « Boutès » est une réflexion sur le pouvoir de la musique faisant référence à un personnage de la légende des Argonautes qui, séduit par le chant des sirènes, décide de se jeter à l'eau pour les rejoindre. 📖



Aline-Piboule | photographie©Jean-Baptiste Millot.



Pascal Quignard | photographie©Radio-France.

DIMANCHE 29 MAI À 11H00**Le Concert brunch**

Un moment festif et convivial pour clore le festival avec quelques-uns des musiciens qui l'auront illuminé.

Présentation: Laure Mézan

Avec les pianistes Romain David,

Aline Piboule et Anne Le Bozec, la bassoniste Lola Descours et le hautboïste Philippe Giorgi. Œuvres de Poulenc, Falla et Schubert.

À la fin du concert, le public est convié au grand brunch offert par le festival en présence des artistes. 📖





PRESTATION DE L'ARTISTE

uruguayen Alvaro Castagnet

Samedi 11 juin 2022 à la salle Jeanne d'Arc

Alvaro Castagnet est un aquarelliste uruguayen résidant à Montevideo. Cette année, il sera au Croisic pour diriger un stage de deux jours et pour effectuer une démonstration publique et gratuite à la salle Jeanne d'Arc le samedi 11 juin 2022 à 17h30.

Cette démonstration sera filmée et retransmise sur grand écran dans la salle.

Alvaro Castagnet émigre en Australie en 1983. Deux ans après son arrivée, il est nommé directeur artistique du « Melbourne Festival

latino-américain ». Il a beaucoup voyagé à travers les USA, le Mexique, l'Amérique du Sud, en Europe et en Australie, où il a approfondi sa vision et trouvé ses sujets préférés. Il est aujourd'hui un des plus grands artistes internationaux de cette technique difficile. Ses tableaux reflètent sa perception des environnements urbains et plus généralement des extérieurs, qu'il restitue comme des instantanés des lieux et des scènes de vie, avec une maîtrise des couleurs, des effets de lumière et d'ombre et une densité

chromatique qui confère à ses œuvres une véritable dynamique. Au cours des 30 dernières années, il a été récompensé par de nombreux prix prestigieux. L'obtention du prix « Shanghai Zhujiajiao International Watercolour Biennial » lui a offert la reconnaissance du marché chinois, pays où il voyage maintenant régulièrement. Il parcourt le monde pour enseigner son art au travers de stages, conférences et démonstrations, il fait partie de nombreux jurys lors de concours d'arts. 📌



SAISON CULTURELLE INTERNATIONALE « SEL PÉROU ! »

avec un peintre à la galerie Chapleau et un concert à la salle Jeanne d'Arc

Dans le cadre de l'exposition au musée intercommunal des Marais Salants de Batz-sur-Mer sur « le sel des Incas », Cap Atlantique propose une saison péruvienne avec différentes activités artistiques. La Ville du Croisic organise du 12 mai au 14 juin une résidence d'artiste à la galerie Chapleau du peintre péruvien Christian Bendayan avec une exposition d'œuvres sur l'Amazonie péruvienne et un concert le mercredi 17 août à la salle Jeanne d'Arc de l'artiste lyrique Sylvia Falcon « le rossignol des Andes » accompagnée de l'accordéoniste Erwann Tobie et de la harpiste Clotilde Trouillaud.

Christian Bendayan est un peintre, dessinateur, graveur et photographe péruvien, représentant de l'art amazonien.

Son style artistique s'inspire du chromatisme de la culture d'Iquitos et de la mythologie de l'Amazonie péruvienne.

Il naît à Iquitos en 1973. Dès l'enfance, le futur artiste connaît un bon nombre de peintres.

Ce seront ces personnages locaux et leur peinture amazonienne qui marqueront ses premiers pas vers l'art.

Une tradition et une peinture vivantes mais qui, malgré tout, laissent l'artiste insatisfait. Le chemin entrepris par cet autodidacte, qui n'est pas rare en Amazonie, lui fera passer une bonne partie de l'année 1993 dans les villages environnants amazoniens où il recevra les leçons de vie, de couleur, de chair et de désir que ce monde lui offre avec générosité, tendresse et perversion.

Sylvia Falcon est devenue un des grands symboles actuels de la revalorisation du quechua, langue indienne avec statut de langue officielle comme partie intégrante de l'identité nationale. En effet, son interprétation de l'hymne national péruvien en quechua, vêtue d'un morceau d'habit traditionnel, a circulé largement à travers les réseaux sociaux faisant connaître à un vaste public sa magnifique voix de soprano colorature, capable d'agilité dans le suraigu. Son style de chant est lié à la revalorisation de la colorature andine. Elle est considérée comme la principale représentante contemporaine d'un genre baptisé lyrique andin, qui réunit chant lyrique et chant andin, et qui a été créé par la soprano péruvienne Yma Súmac et son mari, le compositeur Moisés Vivanco, dans les années 1940. 📌

Sylvia Falcon se produira à la salle Jeanne d'Arc, le mercredi 17 août.



Christian Bendayan, artiste-peintre, sera en résidence à la galerie Chapleau, du 14 mai au 12 juin.



L'ESPACE ASSOCIATIF nommé Olympe de Gouges

L'ancienne bibliothèque rue Jean-Jacques Rousseau devenue espace associatif en 2017 suite à la transformation du foyer Émile-Thibault en médiathèque ne portait pas de nom particulier. Mais depuis le bâtiment a été baptisé « Espace associatif Olympe de Gouges ».

« CaFéministe », association féministe laïque et universaliste, milite pour que les femmes soient mieux représentées dans l'espace urbain au travers de la féminisation des rues ou des bâtiments publics.

Elle a donc proposé trois noms au conseil municipal pour renommer la salle de l'espace associatif: Louise Michel, institutrice, écrivaine, militante anarchiste, Christiane Taubira, femme politique et Olympe de Gouges, femme de lettres française.

Lors du conseil municipal du 29 juin 2021, les élus se sont prononcés par 20 voix pour Olympe de Gouges (Louise Michel, 7 voix; Christiane Taubira, 0 voix). C'est donc symboliquement le 8 mars dernier, journée internationale des Droits des femmes, que Michèle Quellard, maire du Croisic, et Évelyne Rochedereux, représentante de « CaFéministe » ont dévoilé la plaque hommage apposée en entrée de la salle municipale.

Pionnière du féminisme en France

Marie-Olympe de Gouges est née à Montauban le 7 mai 1748 et est guillotinée à Paris le 3 novembre 1793. Femme de lettres, devenue femme politique. Autodidacte au caractère

bien trempé, elle écrit: « *La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la Tribune.* » Elle est considérée comme une des pionnières du féminisme français. Rédactrice de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, elle

a laissé de nombreux écrits et pamphlets en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage. Ironie de l'histoire, son nom vient d'être donné à l'ancienne école publique des garçons du Croisic construit vers 1880 et fermée à la fin des années 1980. ▼

Jacques Bruneau, 1^{er} adjoint en charge de la Culture, Évelyne Rochedereux de l'association CaFéministe et Michèle Quellard, maire du Croisic, ont dévoilé la plaque Olympe de Gouges à l'espace associatif.





AMÉNAGEMENT DU SENTIER LITTORAL

plage Saint-Goustan : la Ville enfonce le clou

La seconde partie de la mise en accessibilité de la plage Saint-Goustan et de ses abords démarre, avec pour objectif d'être prêt pour la saison estivale. Au programme : une passerelle, un complément en platelage et un aménagement des abords du square De-Lattre-de-Tassigny. Le projet est soutenu et financé pour moitié par le ministère de la Mer.

Le lundi 18 mars, sur le sentier du littoral près de la station locale de La SNSM, Michèle Quellard, maire du Croisic, a enfoncé le clou de France vue sur mer.

Inscrite dans le cadre du plan de relance économique, l'opération France vue sur mer est un projet lancé en mars 2021 par le ministère de la Mer.

Cette démarche a pour ambition de développer la continuité du sentier littoral en intégrant les enjeux environnementaux et patrimoniaux, dans un contexte où de nombreuses parties du littoral sont impactées par l'érosion « *Ce clou est l'identité visuelle de cette politique, il marquera désormais le sentier* » se félicite le maire du Croisic, Michèle Quellard.

Dès avril 2021, la Ville du Croisic a présenté un dossier qui intégrait cette thématique et qui était élargi aux accès à la plage de Saint-Goustan, en voulant favoriser l'accessibilité à tous les publics. De plus, cet

objectif fixé par l'État autorise la création des liaisons transversales. Une première partie de cette accessibilité est désormais opérationnelle depuis l'été dernier. La seconde partie doit être en fonction pour la saison estivale à venir.

Ainsi, le projet comporte dans son ensemble : l'implantation d'une passerelle de 17 m de long par 1,50 m de large permettant d'accéder à la plage depuis la digue du Tréhic, la création d'une plateforme de 30 m² sur la plage ; la mise en place d'un support favorisant le cheminement piéton pour tout public sur la plage confortable et sécurisant ; l'aménagement des chemins transversaux favorisant les circulations douces et les implantations de stationnement pour vélos.

Sur les infrastructures de voirie, il est prévu d'aménager deux autres accès transversaux : l'allée des Bélugas et le pourtour (pour partie) du square du Maréchal-de-



CHIFFRES CLÉS

- ⑤ 5 800 km de sentiers en France métropolitaine et outre-mer en 2019, dont 4 500 km de sentiers aménagés.
- ⑤ 1 200 km de sentiers à ouvrir dans les années à venir. Plus de 52 projets déjà accompagnés par France vue sur mer
- ⑤ 120 communes concernées par la démarche en novembre 2021
- ⑤ 300 kilomètres de sentiers sont à l'étude dans le cadre de la démarche
- ⑤ 1 000 dossiers de candidature téléchargés
- ⑤ 8 millions d'euros de retombées économiques par effet de levier

Lattre-de-Tassigny. Le coût total de l'investissement est chiffré à 492000 TTC dont 277000 € sont pris en charge par le biais d'une subvention accordée par le comité de pilotage France vue sur Mer. « Aménager les 6 km de sentier côtier du Croisic est un enjeu touristique mais nous devons aussi respecter la fragilité de

l'espace littoral, notamment en termes de biodiversité. Entretenir ces cheminements permet de mettre en valeur le patrimoine naturel aussi bien que culturel. En aménager de nouveaux contribue à assurer une continuité, en intégrant les enjeux liés à l'érosion » explique Ghislaine Noblet-Gaudet, adjointe à l'Environnement. ✓



Le clou en laiton « France vue sur mer » pour développer et mettre en valeur le sentier du littoral. Michèle Quellard, le maire du Croisic, a enfoncé le clou Vue sur Mer.



ZOOM SUR

Ouverture de la plage du Sable Menu

Cette année, la plage du Sable Menu a été réouverte avec un mois d'avance par rapport à 2021. Le dispositif de protection habituel qui délimite les zones d'éboulements de la falaise est remis en place.





RENDRE LA PLAGE à son état naturel

La cale des Rouleaux, sa vue sur le Traict, son décor de carte postale sur la vie sauvage... et ses épaves abandonnées.

La Ville du Croisic, la direction départementale des territoires de la mer (DDTM) et la société Loire-Atlantique pêche et plaisance ont lancé le 9 février 2022 une opération de nettoyage sur le Traict. Une douzaine d'épaves de bateaux, du dériveur à l'annexe

en passant par des planches à voile, trois remorques et plusieurs débris, bois, ferraille, corps morts béton, etc. ont été collectés, triés, évacués et retraités si besoin. « Toutes ces épaves et déchets sont sources de pollution visuelle et d'atteinte à l'environnement. Elle dégrade le paysage et notre cadre de vie, elles perturbent l'écosystème, en particulier les zones humides. L'importance de la qualité des eaux n'est plus à démontrer quand on connaît l'importance de la conchyliculture au Croisic. De plus, elles peuvent

constituer un danger pour les bateaux et les pêcheurs à pied. Le Traict n'est pas une déchetterie » précise Ghislaine Noblet-Gaudet, adjointe à l'Environnement, au Développement durable et à la Vie maritime.

L'association pour la Plaisance Éco-Responsable (Aper), éco-organisme national agréé par le ministère de la Transition écologique et Solidaire a réalisé ces travaux de nettoyage à la cale des rouleaux. Elle est en charge de l'enlèvement et de la gestion de la déconstruction et le recyclage

des bateaux de plaisance et de sport en fin de vie. Ceux-ci ont été transportés à Montoir-de-Bretagne, à l'antenne locale du groupe Monier Environnement, expert de la gestion des déchets industriels.

Recherche du propriétaire

La difficulté pour la DDTM a été de retrouver les propriétaires indélébiles. Est considéré comme « épave tout bateau en état de non-flottabilité, abandonné par son équipage qui n'en assure plus la maintenance, tout déchet coulé, etc. ». Tout bateau laissé sans surveillance toujours au même endroit et sans entretien est aussi considéré comme abandonné. L'état d'abandon d'un navire est constaté par un agent assermenté (officier de police judiciaire, un agent des Affaires maritimes, les

officiers de ports, les inspecteurs de la sécurité des navires des Affaires maritimes).

La découverte d'une épave dont le propriétaire est inconnu fait l'objet, par le préfet, d'une publicité sous forme d'affiches ou d'insertion dans la presse.

En sachant que si l'épave représente un danger, le propriétaire a l'obligation de procéder à la récupération, à l'enlèvement, à la destruction ou à toute autre opération en vue de supprimer le caractère dangereux de cette épave. La DDTM fait le maximum pour retrouver les propriétaires et les amendes sont lourdes: plus de 20000 € plus le remboursement des frais de relevage. Si le propriétaire ne répond pas, l'autorité portuaire peut enlever le navire dès que la déchéance de

propriété est prononcée par l'État.

Immatriculation facultative

La difficulté pour les planches à voile et autres kayaks de mer est que l'immatriculation et les marques extérieures de ces embarcations propulsées par l'énergie humaine sont facultatives pour une navigation jusqu'à 2 milles nautiques d'un abri. De même les engins de plage qui sont des petites embarcations (moins de 2,5 m) ludiques souvent utilisées en bord de plage.

Elles ne doivent pas s'éloigner à plus de 300 mètres du rivage. Elles ne sont pas conçues pour la navigation. Les petits kayaks et paddles de loisirs, dont la longueur est inférieure à 3,50 mètres, surfs, bouées, petits bateaux de plage gonflables sont des engins de plage. ✓



EN BREF

DÉSHÉBAGE DES RUES

La société Saprena, mandatée par la Ville, va procéder au désherbage des rues par traitement thermique manuel et débroussaillage mécanique lorsque cela s'avère nécessaire.

Interventions

- du 11 au 15 avril,
- du 16 au 20 mai,
- du 20 au 24 juin,
- du 26 au 30 septembre.





LE CROISI'BUS EST DE RETOUR...

Depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre 2022 inclus ! Retrouvez les horaires du Croisi'bus dans le guide horaires Lila Presqu'île. Guides horaires disponibles dans les points de vente : Office de Tourisme - 6, rue du Pilori et Tabac Presse - 13, quai de l'Aiguillon ou sur lilapresquile.fr.
 Tarif : 1,40 € le ticket, 11 € le carnet de 10. Et 1,80 € le ticket vendu dans le véhicule.

Une question ?

✉ Lila Presqu'île, 1, place Dolgellau 44 350 Guérande

☎ 02 40 620 620

✉ lila.presquile@lilapresquile.fr



ZOOM SUR

Les ateliers informatiques du CCAS

Le CCAS met en place des « Ateliers informatiques » ouverts aux plus de 18 ans résidant sur la commune (6 à 7 personnes maximum par session). Ils sont adaptés aux niveaux de chaque participant.

Le but étant de réduire le nombre de personnes en difficulté avec le numérique. Lors de l'inscription, les personnes peuvent indiquer leurs souhaits d'apprentissage (Création et gestion d'une boîte mail, gestion et stockage des photos, navigation Internet, achat en ligne, etc.)

Les cours se déroulent à la médiathèque les jeudis après-midi jusqu'au 30 juin. Deux sessions : débutant tablette et smartphone, de 14 h 00 à 15 h 00 et débutant ordinateur, de 15 h 15 à 16 h 15.

30 € les 6 séances. Venir avec son matériel (tablette, smartphone, ordinateur).

▶ Inscription : CCAS du Croisic 3, rue de la Duchesse Anne. Tél. : 02 28 56 79 00.

Horaires et jours d'ouverture : du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.





SOLIDARITÉ UKRAINE : 30 m³ de dons

Les Croisicais ont du cœur. Du 8 au 11 mars 2022 à la salle des fêtes, ils ont réalisé une collecte impressionnante de produits de première nécessité à destination du peuple ukrainien.

Au cœur de l'Europe, l'Ukraine subit une guerre de la Russie et la Biélorussie. Plusieurs villes ukrainiennes ont été bombardées. Devant cette tragédie, la Ville du Croisic, l'association Franco-Ukrainienne Tryzub et la Maison de l'Europe à Nantes se sont organisées pour récolter des dons à destination de la population ukrainienne. Et les Croisicais et Croisicais se sont mobilisés. Près de 300 de nos concitoyens ont fait des dons en médicaments, produits hygiène et soins et alimentaires non périssables. « Cette solidarité

de la population est très touchante, surtout que certaines familles n'ont pas forcément des moyens illimités » souligne Jean-Pierre Legrand, adjoint aux Affaires sociales. Une grande partie du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) s'était rendue disponible pour l'accueil du public pendant ces 4 jours de collecte « *Nous avons eu aussi des propositions de Croisicais pour offrir leur aide, j'ai favorisé leur implication comme bénévole* » ajoute Jean-Pierre Legrand. L'investissement de tous a

permis de confectionner plus de 1000 cartons soit 30 m³ de colis. L'enseigne Intermarché ayant aussi prêté un véhicule pour acheminer la cargaison à La Baule-Escoublac.

De là, le précieux chargement a été traité par l'association des maires de France (AMF) et la protection civile pour centraliser tous les dons du département à la Maison de l'Europe de Nantes. Celle-ci se charge de l'acheminement. « *Suivant l'évolution de la situation, une collecte sera peut-être renouvelée* » envisage le maire Michèle Quellard. 

L'équipe des bénévoles avec les élus du Croisic et Didier Prévot, auprès des trois réfugiées ukrainiennes.



Slavak Dzveny de l'association Franco-Ukrainienne Tryzub entourée de Jean-Pierre Legrand, adjoint aux Affaires sociales, de Michèle Quellard, maire du Croisic et de Jacques Bruneau, premier adjoint





LA MÉDAILLE DE LA VILLE POUR DIDIER PRÉVOT



Le 23 mars dernier, juste avant le conseil municipal, le maire du Croisic a remis la médaille de la Ville à Didier Prévot. Ce Croisicais n'a pas hésité à parcourir 5 000 km avec sa Clio en moins de trois jours pour ramener une mère et ses deux filles depuis la frontière ukrainienne. C'est au nom de l'amitié et de sa compassion pour Olga Leuridan, Ukrainienne ancienne professeur de français en Ukraine et qui vit depuis vingt-six ans au Croisic, que Didier a effectué ce périple pour ramener sa belle-fille Karina, 50 ans et ses deux filles Sabina, 28 ans et Alina, 22 ans. « Lorsque vous avez appris la situation familiale de Mme Leridan, vous avez décidé de parcourir 2 500 km, traverser trois pays d'une seule traite avec comme volonté, selon vos propres mots, "de les sortir de là", c'est un acte d'une profonde humanité » a souligné le maire du Croisic, Michèle Quillard.

Le fils d'Olga vivant à Kiev et mobilisé par la défense du pays, comme tous les hommes de 18 à 60 ans, ne pouvait pas entreprendre ce voyage. Notre Croisicais a donc embarqué les trois femmes, le petit chien de la maison et trois bagages. La courageuse équipe a dormi deux nuits dans le véhicule par moins 5 degrés. Mais elles ont vite relativisé ces conditions très précaires de voyage quand elles pensent aux bombardements que subissent leurs compatriotes.

« Vous décerner la médaille de la Ville me semble la moindre des choses car elle matérialise tous les remerciements qui doivent vous être exprimés, je suis fière de compter parmi mes administrés un homme tel que vous » a conclu le maire.



ZOOM SUR

Réfugiés Ukrainiens : transport sur le réseau Lila

Le syndicat des transports « Lila Presqu'île » répond favorablement aux demandes de cartes gratuites effectuées pour les réfugiés ukrainiens pour son réseau sur les lignes régulières et aussi pour le transport scolaire. Les cartes sont délivrées directement à l'accueil du syndicat mixte 1, place Dolgellau, 44 350 Guérande.

Conditions :

- ▶ Fournir une photo d'identité
- ▶ Présenter un justificatif d'identité : carte d'identité ukrainienne OU passeport ukrainien OU carte de résident ukrainien OU Passe « Help Ukraine » délivré par la Deutsche Bahn OU titre de séjour délivré par la France.

Les cartes sont établies pour six mois.



OUVERTURE D'UN LIEU D'ACCUEIL enfants-parents « Les Mots Doux » sur le territoire de Cap Atlantique

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est ouvert sur le territoire de Cap Atlantique depuis le 24 février 2022. Ce projet voit le jour suite à la volonté des communes de l'Agglomération de proposer un espace aux familles et leurs enfants de 0 à 6 ans, leur permettant de prendre du temps en famille, faire des rencontres, échanger et s'informer sur des questions de parentalité. Les enfants peuvent être accompagnés de leurs parents, mais aussi leurs grands-parents, oncles et tantes. Les futurs parents sont aussi les

bienvenus au sein de ses espaces. Ce LAEP est implanté sur trois communes, trois matins par semaine de 9h30 à 11h30: le jeudi à Piriac-sur-Mer, le vendredi à Guérande et le samedi à Herbignac. Trois accueillantes, Anne-Laure, Thérèse-Marie et Dominique, reçoivent les familles et les enfants sur place, et les amènent à découvrir les différents espaces à leur disposition: coin jeux, lecture, parcours de motricité, espace convivial pour partager thé et café, espace ressources sur les questions de parentalité. Il s'agit d'un accueil libre et gratuit

pour les familles, qui ne nécessite pas d'inscription préalable. Elles peuvent choisir d'y passer le temps qu'elles souhaitent, 15 minutes comme 2 heures. Ce projet est organisé par l'association Les PEP Atlantique Anjou, et soutenu par les communes de Piriac-sur-Mer, La Turballe, Saint-Molf, Guérande, Herbignac, Assérac, Le Croisic, Le Pouliguen, Mesquer, Saint-Lyphard, Batz-sur-Mer, en partenariat avec La Caisse d'Allocations Familiales, La Mutualité Sociale Agricole, Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique. 📍 *Source Cap Atlantique*



De gauche à droite Thérèse-Marie (accueillante), Anne-Laure (Coordinatrice-accueillante), Dominique (accueillante).

CONTACT

Anne-Laure Dyé,
coordinatrice accueillante
LAEP Les Mots Doux
laep-lesmotsdoux@
lespep44-49.org
Tél. 06 22 31 87 38
Plus d'informations sur :
<https://pep-atlantique-anjou.fr/lieu-daccueil-enfants-parents-les-mots-doux-cap-atlantique/>

Adresses: Piriac-Sur-Mer, dans les locaux du Multi-Accueil, rue du Grenouillet | Guérande, dans les locaux de la Pradonnais, 11, avenue des Sports | Herbignac, à proximité de l'école primaire Guy-Cadou, 16, rue René-Guy-Cadou.



PROMOTION DU FOOT féminin au Croisic

Le mercredi 16 février 2022 sur le stade du Croisic, un match amical de football féminin des moins de 15 ans a opposé le Vannes Olympique Club à une sélection de l'Union sportive La Baule-Le Pouliguen. Outre le résultat, l'objectif était aussi de détecter les meilleurs talents et de promouvoir le football féminin.

L'objectif de ce match amical est de repérer les footballeuses les plus prometteuses par les cadres de la Fédération Française de Football ou par des recruteurs de club plus importants voire des clubs professionnels « Comme les deux clubs n'évoluent pas dans le même championnat régional, les équipes ne se connaissent pas et il est intéressant sportivement de se rencontrer » explique Amaury Meunier, entraîneur et responsable de la préformation féminine du club de Vannes.

Les objectifs affichés sont multiples. Il y a bien sûr l'idée de performer dans les différentes compétitions (championnat et Coupe de Bretagne, futsal) en essayant de finir le mieux classé possible mais aussi d'accompagner une génération prometteuse en lui permettant de progresser afin que certaines d'entre elles soient convoquées durant les rassemblements départementaux et régionaux.

« Nous avons été bien accueillis au Croisic, l'idée est de permettre aux joueuses de s'entraîner dans un environnement différent et de se confronter à d'autres. Le football féminin commence à trouver son public mais nous n'avons pas une réserve importante de filles, c'est pourquoi je me déplace beaucoup pour suivre des jeunes filles prometteuses. Les objectifs des clubs en

matière de développement du football féminin: avoir une équipe féminine au haut niveau » précise Amaury Meunier.

Les équipes sont composées de joueuses provenant de différents clubs et ce sont des compétitions interdépartementales puis inter-régionales. L'équipe ainsi constituée représente alors son département ou sa région

contre d'autres départements ou régions. « Je me félicite de l'intérêt suscité par la discipline et son potentiel laisse à penser qu'il reste beaucoup d'opportunités à exploiter. Le football féminin connaît un véritable boom et il doit être mis en avant au même titre que celui des garçons » ajoute le maire Michèle Quellard. ✓

Le maire du Croisic a lancé le coup d'envoi de la rencontre.



L'équipe des moins de 15 ans du Vannes Olympique Club, emmenée par son entraîneur Amaury Meunier, a remporté le match par 10 à 1 face à l'Union sportive La Baule-Le Pouliguen.





L'ANNÉE du vélo

2022 est l'année du vélo au Croisic. La Ville accentue sa politique en direction des mobilités douces. Depuis 2021, la commune s'est équipée en aménagements cyclables de qualité sur son tour de côte, de porte-vélos supplémentaires, de bornes de recharges gratuites pour les vélos à assistance électrique (VAE) et l'Office de Tourisme s'est labellisé Accueil Vélo. Autant de bonnes raisons pour mettre la petite reine à l'honneur.

La programmation culturelle et festive de l'Office de Tourisme sera donc ponctuée par des manifestations dédiées au vélo: tour de côte réservé aux engins non motorisés, spectacles, rassemblement de vélos anciens, vide 2 vélos, etc. Le calendrier des animations va connaître son apogée le samedi 14 mai avec le Vélo Spring. Des professionnels et des passionnés rassemblés sur une même place pour partager leurs savoir-faire, leurs innovations, leurs projets ou leur goût pour le vintage et l'authentique. Musique, déambulation, spectacles et démonstrations rythmeront cette journée à vivre à tous les âges, seul, en famille ou entre amis. 🚲

☰ VÉLO SPRING - SAMEDI 14 MAI 2022

LES ANIMATIONS

- Ethno machine - Compagnie Nomad Men
à 12 h 30 | déambulation sur les quais du Croisic
- Batt Mobile - Compagnie Nomad Men
à 10 h 30 et 17 h 30 | place d'Armes
- Eco-manège - Tandem Production
de 10 h 00 à 18 h 00 | place d'Armes
- Spectacle Pédales & Manivelles - Compagnie Hippotamtam
de 11 h 00 à 13 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00



Photographe_Cholet_Week



LES STANDS

- Le Beau Cycle / Saint-Nazaire
Je récupère, démonte et transforme des pièces de vieux vélos hors d'usage en lampes, pendules, trophées, porte-clés ou manteaux, ...
- Le Musée de Marco / Hautes-Pyrénées
Il a un petit vélo dans la tête! Expression bien connue! Mais Marco Lebreton, ce n'est pas un vélo, mais beaucoup plus : des petits, des grands, des lourds...
- ILI CYCLES / Nantes
Une société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de vélo cargos destinés aux particuliers et aux professionnels.
- ALFONSE CYCLE / Saint-André-des-Eaux
- PLACE AU VELO / Antenne de Guérande
- ETNI CYCLES / Nantes

🔍 « VIDE 2 VÉLOS »

Vous souhaitez vendre votre deux roues (sans moteur thermique): bicyclette, draisienne, trottinette, gyropode, etc. Vous souhaitez acheter. L'office de tourisme propose de mettre en relation les particuliers lors de son opération « vide 2 vélos » le samedi 9 juillet de 9 h 30 à 18 h 00 au Mont-Esprit. La journée est organisée par l'association Art et Animation. Les inscriptions sont à faire à l'office de tourisme. Le billet est de 3 € et vous permet de participer à une loterie où de nombreux lots sont à gagner. Chaque vendeur se voit remettre un badge identification et le placement est libre dans la zone réservée à ces ventes.

Depuis 2021, le marquage des vélos est obligatoire afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes. Cette obligation est étendue aux deux-roues d'occasion. Ainsi, l'association nationale « Place aux vélos » (antenne à Guérande et Saint-Nazaire) sera présente pour réaliser ce marquage: 10 € et 5 € si vous êtes adhérent de l'association.





DE L'AQUARIUM À L'OCÉARIUM,
un anniversaire pour fêter les 50 ans

L'histoire débute en 1968 avec l'installation d'un petit aquarium dans le commerce de marée de Jean et Jeannine Auffret. L'objectif? Faire patienter les clients. Puis, en 1972, ils rachètent le garage Rochard, situé sur le port, et, avec les moyens du bord et de l'époque, le transforment et devient l'Aquarium de la Côte d'Amour! En 1974, le succès de l'aquarium entraîne la fermeture du commerce de mareyage. Jeannine et Jean vont alors se consacrer pleinement

à leur nouvelle activité. De nombreux voyages, des moments inoubliables et des rencontres insolites. L'explorateur Paul-Émile Victor, le Commandant Cousteau, le Prince Rainier de Monaco, etc. les confortent dans leur choix de cette nouvelle aventure. À la fin des années 80, le petit aquarium ayant fait son temps, il était venu le moment de penser à une nouvelle étape. De nouvelles contraintes concernant les sites de visite les incitaient à quitter le centre-ville et à imaginer un

nouveau site, si possible, toujours au Croisic. Toute la famille Auffret décide, en 1992, de se lancer dans un nouveau projet: la création de l'Océarium. « La chance nous a souri car une parcelle de plus de 20 000 m² était disponible sur la commune. Une opération déjà rare à l'époque! Et après trois ans d'études techniques, de dossiers administratifs et financiers, l'Océarium du Croisic ouvrait ses portes le jeudi 28 mai 1992 » racontent Nadine et Stéphane Auffret, les propriétaires du site. ✓



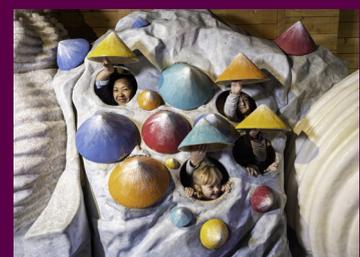
L'aquarium de la Côte d'Amour lorsqu'il était sur le port du Croisic en 1972. Au centre la famille Auffret, Stéphane le fils, Jean Auffret et son épouse Janine Auffret, les fondateurs, Nadine Auffret, entourés de l'équipe Pierre, Didier, Dominique, Corinne et Madeleine.



Inauguration de l'Océarium en 1992, Paul Van den Sande, président de l'EUAC (European Union of Aquarium Curators), sa femme Clairette, Nadine et Stéphane Auffret, Jean et Janine Auffret.

ZOOM SUR

- 1994 - Construction du bassin des manchots du Cap
- 1998 - Extension de l'espace « Vancouver » dédié aux animaux du Canada
- 2003 - Ouverture du bassin des requins d'Australie
- 2008 - Ouverture des « Cyclades » où l'on retrouve les poissons de Méditerranée
- 2010 - Ouverture du « Lagon » présentant les espèces tropicales
- 2012 - Création de l'espace Jean Auffret consacré aux coquillages et coelacanthe
- 2016 - Ouverture du bassin des raies du Pacifique





Nadine et Stéphane Auffret, fondateurs et exploitants de l'Océarium du Croisic.

ENGAGÉ pour l'océan

Site emblématique de la Ville du Croisic, l'Océarium est devenu au fil des années un lieu incontournable dont la notoriété dépasse largement les frontières nationales. Mais cet établissement aux 8 millions de visiteurs est bien plus qu'un lieu touristique. Au cœur de ses actions, il s'inscrit dans une démarche de protection des océans. Entretien avec Nadine et Stéphane Auffret, fondateurs de l'Océarium.



Comment avez-vous vécu vos premières années?

À l'époque, nous pensions être « tranquilles » pendant quelques années. Que nenni, les temps avaient changé, les modes de consommations et de visites également. Le public était devenu plus exigeant, plus demandeur de nouveautés et il a fallu nous adapter en développant notre

site au fur et à mesure de ces trente dernières années par des investissements conséquents.

En 2022, l'Océarium du Croisic souffle ses 30 bougies

En 30 ans, l'Océarium a reçu plus de 8 millions de visiteurs, accueilli et guidé des centaines de milliers de scolaires, organisé plus de 200 conférences, reçu des visiteurs

prestigieux et des confrères du monde entier.

Qu'entendez-vous par votre signature « Engagé pour l'Océan » ?

Toujours fidèles au Croisic, nous avons à cœur de travailler sur la présentation de la faune Atlantique, souvent méconnue. Nous sommes aidés en cela par

les pêcheurs croisicais, par nos nombreuses reproductions et échanges avec nos confrères français et européens. Les aquariums français dont celui du Croisic ont énormément contribué à diffuser l'information sur ce qui se passe sous les mers. Nous participons largement à une meilleure connaissance du milieu marin et sommes le chaînon intermédiaire entre le monde scientifique et le grand public. Notre engagement pour la préservation de nos océans et pour une meilleure information des jeunes générations ne faiblit pas. À l'aube de notre cinquantième anniversaire, nous remercions notre public qui, par chacune de ses visites, soutient notre démarche environnementale.

Concrètement, quelles sont vos actions pour sensibiliser à la protection des océans ?

Chaque année, nous organisons des actions spécifiques de sensibilisation pour la protection des mers et des océans à l'occasion des Journées Mondiales des Océans. C'est ainsi que le 8 juin, dans de nombreux endroits de notre planète, on célèbre cette journée. De son côté, l'Océarium du Croisic mène différentes actions: sensibilisation sur le terrain, nettoyage des plages, distribution de sacs poubelles aux plaisanciers, conférences sur des thèmes variés comme l'utilisation des produits de la mer en cancérologie, rencontre avec les médias, les élus locaux, les écoles afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à la

protection du milieu marin. De plus, différents projets de conservation sont menés au Sri-Lanka, à Cuba, en Côte d'Ivoire, etc. Parce que tout ou presque sur la terre se retrouve un jour ou l'autre dans les océans et parce qu'il n'est pas trop tard pour que les choses changent ! De la maternelle au lycée, les classes d'enfants viennent en nombre pour visiter et découvrir le monde du silence. C'est l'occasion pour

nos animateurs de sensibiliser les enfants à la biologie des espèces et des gestes précieux à pratiquer au quotidien pour la protection de l'environnement.

Que pouvons-nous vous souhaiter pour l'avenir ?

30 ans et tellement de choses accomplies, alors souhaitons-nous encore de belles décennies à venir. ♡





La photographie d'Alexandre Lamoureux présente une vue d'ensemble des quais historiques du Croisic (Loire-Atlantique), ancien port de commerce du sel devenu un port de pêche et une station balnéaire renommés.

LE PORT DU CROISIC se dévoile au Sénat



Jean-Pierre Legrand, adjoint au maire et représentant du réseau des Petites Cités de Caractère présente la photographie du Croisic au président du Sénat, Gérard Larcher.

Le Sénat et l'association France Patrimoines & Territoires d'exception présentent du 5 mars au 3 juillet 2022 une exposition dessinant les multiples visages des sites patrimoniaux et espaces naturels de France.

Sous le prisme de photographies accrochées sur les grilles du Jardin du Luxembourg, la diversité et la richesse de ces lieux d'exception se dévoilent tour à tour et invitent le public au dépaysement. Parmi les 81 clichés exposés figure en bonne place le port du Croisic. Transmettre l'image de la France telle qu'elle est dans la diversité de ses paysages, ses villes et villages, mais aussi à travers ses savoir-faire et sa gastronomie auprès d'une cible locale et internationale, est un des enjeux majeurs de cette exposition. Le tourisme patrimonial, véritable alternative aux zones de concentration touristique,

décline toute une diversité d'offres attractives: paysages naturels de grande beauté, cités historiques à l'architecture remarquable, villages d'une esthétique exceptionnelle, patrimoines culinaires et productions locales de qualité que l'on retrouve sur des marchés animés, découvertes de savoir-faire et des métiers d'art, événements festifs et rencontres inoubliables. Le tourisme patrimonial, par la diversité de ces offres, propose de partager cet art de vivre à la Française, une vie quotidienne issue de siècles de traditions qui se renouvellent dans des environnements culturels et naturels exceptionnels. ♡



Gilles-Antoine Beaupérin, adjoint en charge des Finances.

UN BUDGET 2022

pour une
reprise
d'activité

Dans un contexte international des plus instables qui produit des conséquences directes sur l'activité économique locale – notamment sur le coût des travaux et la pénurie de fournitures du bâtiment – l'équipe municipale a dû trouver des marges de manœuvre pour maintenir un niveau de services à la population et engager le programme pour lequel elle a été élue. Le budget prévisionnel 2022 a été présenté et validé le 29 mars dernier. Son maître mot : croissance pour le territoire croisicais grâce à une reprise d'activité. Entretien avec Gilles-Antoine Beaupérin, adjoint en charge des Finances.

Le Croisic Mag. Quel est le bilan financier de la commune pour l'année 2021?

Gilles-Antoine Beaupérin. Le compte administratif permet de constater les résultats de l'année écoulée. La bonne

gestion des comptes a permis de dégager une épargne nette de 1,163 millions d'euros. Ce très bon résultat va être affecté au financement des investissements 2022. À fin 2021, le niveau d'endettement de la

ville est faible. L'encours de la dette s'élevait à 2, 898 millions d'euros, conduisant à une capacité de désendettement de 1,7 années. Cela permet à notre ville d'envisager un plan pluriannuel d'investissements

ambitieux avec près de 21 millions d'euros prévus sur le mandat.

Pour financer le budget 2022, avez-vous prévu une augmentation de la fiscalité locale ?

La majorité municipale a proposé le gel des taux d'imposition. Cette proposition a été validée à l'unanimité par le Conseil Municipal. Nous sommes aussi dans la 3^e année de la réforme de la taxe d'habitation. Ainsi en 2022, les foyers encore éligibles à cet impôt devront s'acquitter de 30 % de ce qu'ils payaient avant la réforme, au titre de leur résidence principale. Je précise qu'il n'est pas dans l'optique de l'équipe municipale d'augmenter le taux de la TH pour les résidents secondaires, qui eux, restent soumis à cet impôt.

Donc le contribuable croisicais ne devrait pas constater d'augmentation sur son avis d'imposition ?

Malgré le gel du taux communal, il devrait s'y trouver une hausse en raison de deux phénomènes sur lesquels le conseil municipal n'a pas de maîtrise. Tout d'abord par la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, établie à 3,4 % pour 2022, selon le mécanisme instauré par la loi de finances 2018. Ensuite, par les décisions de l'EPCI Cap-Atlantique qui envisage une hausse de la fiscalité pour financer le service des ordures ménagères, la compétence gestion des

milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) et l'instauration de la taxe spéciale d'équipement (TSE) pour abonder le budget de l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique qui réalise les opérations de portage foncier pour les obligations communales de construction de logements sociaux. D'autres mesures sont attendues, qui ne vont pas dans le bon sens pour les administrés mais qui sont malheureusement rendues nécessaires eu égard à la situation financière de Cap-Atlantique. Les trois conseillers communautaires croisicais s'étaient déjà opposés aux augmentations de la fiscalité en 2021. Ils maintiendront certainement cette position en 2022.

Et les dotations de l'État continuent-elles de diminuer ?

L'État se désengage financièrement depuis près d'une décennie et met en difficulté les collectivités qui ont souvent la tentation d'alourdir la fiscalité locale pour financer en partie leurs investissements. Notre ville voit les dotations de l'État baisser depuis 2014. On estime une perte de recettes à hauteur de 5 millions d'euros soit presque une année d'activité. Malheureusement cette baisse est devenue structurelle et il faut donc optimiser les recettes, sans actionner le levier fiscal sur les ménages, sans emprunter de façon inconsidérée, de façon à ne pas grever notre capacité

d'autofinancement qui finance le programme de travaux pour lequel nous avons été élus. L'exercice de prévision budgétaire s'avère donc chaque année de plus en plus complexe.

Si le levier fiscal n'est pas utilisé par la commune et si l'État participe moins financièrement, où sont vos marges de manœuvre pour les recettes communales ?

Nul ne contestera que notre ville vit en partie du tourisme. La taxe de séjour est donc un indicateur essentiel de l'attractivité de la cité et générateur de recettes qui sont intégralement reversées à l'Office de Tourisme. En 2021, 234273 € ont été collectés, soit plus de 34 % de hausse par rapport à 2020. Le contexte incertain, sanitaire, économique, géopolitique, etc. ne nous permet pas de poser des certitudes sur le niveau de fréquentation touristique cette année, malgré une anticipation optimiste. Tout le monde a entendu parler de « l'effet Covid » sur l'immobilier. Les recettes perçues au titre des ventes immobilières se sont élevées à 699387 € en 2021, c'est plus 4 % par rapport à 2020.

L'augmentation des recettes de la taxe de séjour et celles sur les ventes immobilières sont donc rassurantes pour ce budget ?

Ces taxes ne doivent pas être considérées comme une recette pérenne de la collectivité. Si le prix des biens vendus est élevé et

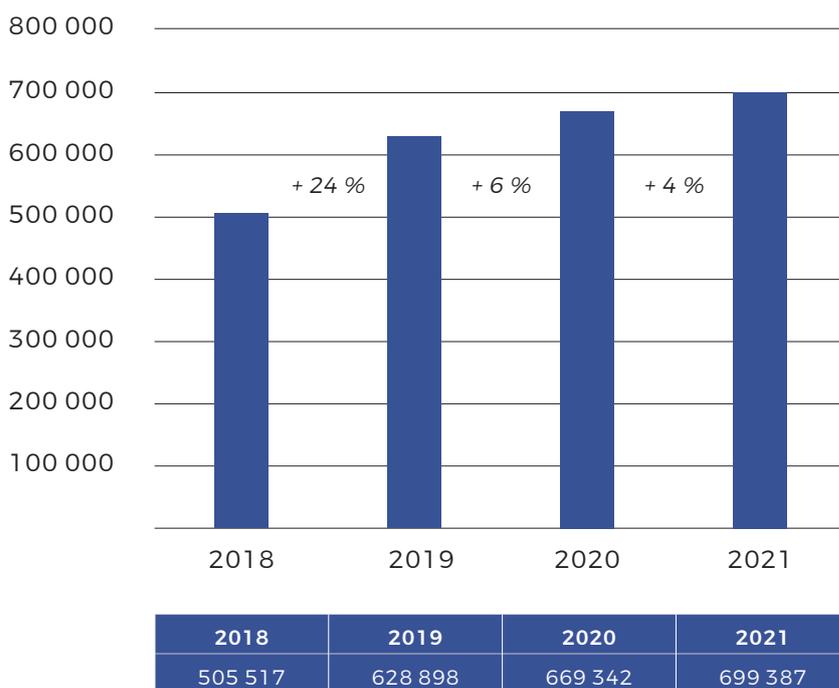
ces biens se raréfient, nul ne peut dire combien de temps va durer cette « bulle ». Nos prévisions ont donc été modérées pour 2022, à hauteur de 550 000 €. Le coût de l'immobilier conjugué à la raréfaction des biens à vendre et au foncier encore disponible conforte la politique municipale de création de lotissements à destination des jeunes actifs primo-accédants. Il est regrettable que cette action ne soit pas soutenue par tous. Pour synthétiser, en 2021 les recettes fiscales ont représenté 71,66 % de nos recettes - dont la taxe de séjour pour 3 % et la taxe sur les mutations immobilières 9 % - les dotations 10,78 % et les autres produits réels 17,56 %. Nos prévisions 2022 ont été calées sur ces résultats.

Un point sur les dépenses ?

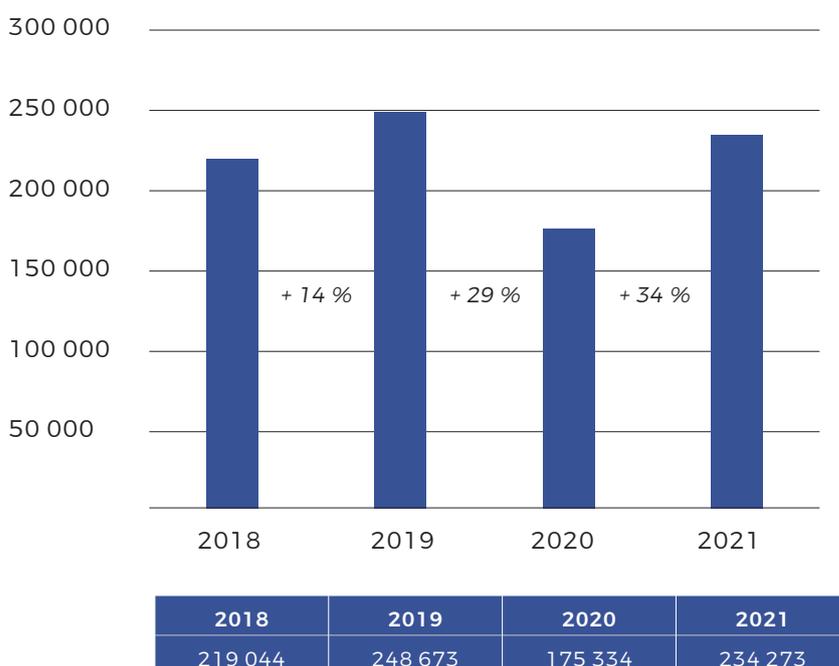
Budgétairement, les charges de gestion courante sont prévues avec une hausse de 9 % par rapport au budget précédent. Elles s'élèvent à 3 565 182 €. Parmi elles, on notera le déficit comptable de 210 000 € du lotissement du Simalion, dédié aux activités de la mer dans notre zone artisanale. En effet, les travaux de dépollution de cette ancienne friche ont coûté 294 283 €. La ville a perçu à l'époque une subvention de 171 200 € qui a été comptabilisée dans le budget 2018. Or, il n'est pas possible de « transférer » cette recette sur le budget annexe du Simalion, les comptes étant clos. C'est pourquoi un déficit comptable apparaît. Si

ZOOM SUR

ÉVOLUTION DES DROITS DE MUTATION



ÉVOLUTION DE LA TAXE DE SÉJOUR



l'on fait le bilan financier, le déficit de l'opération s'élève seulement à 38,800 €. L'équilibre financier de l'opération n'a pas été atteint mais cet effort financier va permettre de développer l'activité économique de notre ville, ce qui va rejaillir positivement sur la création d'emplois. On peut alors considérer que c'est « une bonne opération ».

La masse salariale est-elle en hausse ?

En termes d'effectifs, elle serait plutôt à la baisse mais nous prévoyons une hausse de 2 % des dépenses salariales, conforme aux évolutions de carrière du personnel et au versement de la prime énergie accordée par l'État et financée par les employeurs.

Quels sont vos plus importants investissements ?

Si l'année 2021 a été consacrée au lancement des études pour plusieurs programmes majeurs du mandat, 2022 verra ces opérations entrer dans la phase travaux. Mais les résultats des consultations des entreprises lancées via des marchés publics ont révélé de mauvaises surprises. Les offres ont pour certains projets largement dépassé les estimations réalisées par les maîtres d'œuvre et le bureau d'études interne. Cela a conduit à revoir les cahiers des charges et à relancer des consultations. Ces hausses sont liées à la conjoncture économique qui n'est

pas favorable. Cependant, il est essentiel que la Ville investisse, à la fois pour proposer des services comme l'espace Chapleau 2 consacré à l'enseignement musical, une micro-crèche pour les jeunes ménages, la réhabilitation du complexe sportif, le projet 1001 gares dédié à la location de vélos. Des investissements aussi pour entretenir et améliorer notre patrimoine : l'église, le Mont-Esprit, la salle du Lin, la route côtière et enfin des opérations pour l'avenir de sa population avec le lotissement de la Pierre longue et des acquisitions foncières.

Vous allez consacrer plus de 200 000 € aux acquisitions foncières, quel en est l'intérêt ?

L'équipe municipale poursuit sa politique d'acquisition foncière dans les zones naturelles,

principalement sur l'emprise du golf afin de pérenniser cette activité, et étudie toutes les opportunités d'acquisition en zone urbanisée pour la création de logements sociaux afin de répondre aux exigences imposées par la loi SRU. Un programme de logements pour les saisonniers est en cours rue du Pré du Pas. Selon les premiers échanges avec le bailleur social CISN, une subvention d'équilibre de 100 000 € sera nécessaire en plus de la mise à disposition de la parcelle, assiette de la construction. Cette somme a donc été prévue au budget.

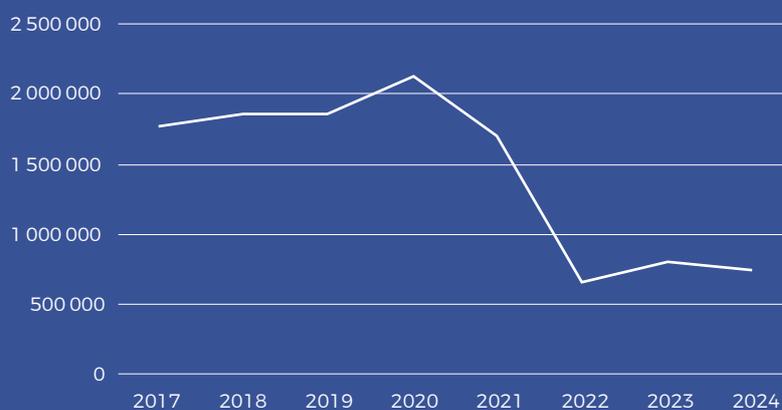
Vous avez aussi prévu une subvention d'équipement de 100 000 € pour la SNSM, à quel titre ?

La Ville souhaite soutenir



ZOOM SUR

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE



2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1 765 327	1 860 455	1 868 436	2 116 664	1 690 925	646 347	801 421	727 782

l'effort d'équipement de notre station locale en participant au financement de la construction de deux nouveaux canots de sauvetage. Les élus confirment par ce biais le lien fort qui existe entre la SNSM et la Ville du Croisic.

Comment financer tous ces investissements?

Comme je vous le disais plus haut, une part conséquente des recettes du budget 2022 se compose par le résultat d'investissement cumulé des années antérieures et par la capacité d'autofinancement dégagée. Pour faire simple, par nos bons résultats des années précédentes. Enfin, la politique dynamique de recherches de subventions publiques ou privées va se poursuivre. Par exemple, la Ville a déposé un dossier auprès du Département de Loire-Atlantique

au titre du programme « cœur de ville, cœur de bourg ». Il a été retenu et nous attendons désormais de signer les conventions d'engagement. Autre exemple, les investissements réalisés sur la plage et les abords de Saint-Goustan seront subventionnés dans le cadre du programme « France Vue Mer » porté par le ministère de la Mer eu égard à leur qualité en termes d'accessibilité et de développement durable.

Vous n'aurez pas de recours à l'emprunt?

Lors du conseil municipal de février, un projet de souscription d'emprunt de 3 millions d'euros a été présenté. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à le signer. Cet emprunt sera d'une durée de 15 ans et le contrat a été signé avec un taux

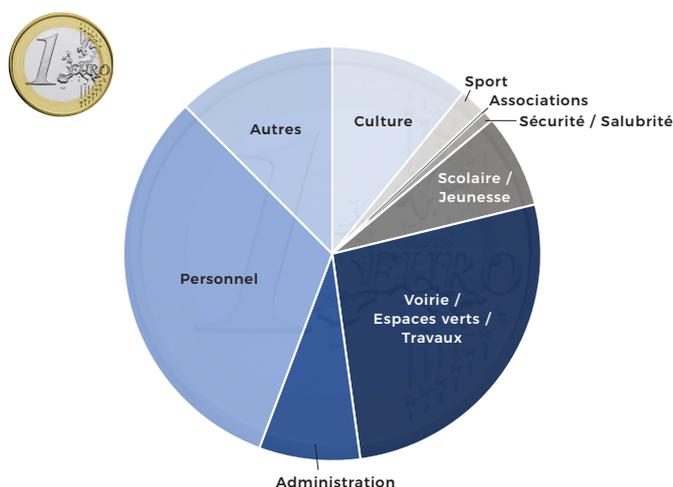
d'intérêt fixe à 0,60 %. Le débloqué des fonds pourra avoir lieu dans les 24 mois suivant la signature du contrat. Il est envisagé de tirer les fonds en 2024 puisque la ville sera dégagée d'un emprunt antérieur, souscrit il y a 15 ans à un taux bien plus élevé que celui contracté en février.

Les annuités du nouvel emprunt seront inférieures à celles en cours. La capacité de désendettement de la ville ne sera donc pas gravement obérée et ces 3 millions d'euros participeront au financement des 20 millions d'investissements au cours du mandat pour continuer d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Pour conclure, ce budget 2022 permettra donc bien de participer à la croissance de la ville grâce à la relance de l'activité que nous espérons tous. 📌

ZOOM SUR

Dépenses d'équipement 2022 en euros calculées sur le fonctionnement et l'investissement



Catégorie	
Culture	10,79
Sport	2,04
Associations	0,17
Sécurité / Salubrité	0,85
Scolaire / Jeunesse	7,32
Voirie / Espaces verts / Travaux	26,68
Administration	7,83
Personnel	31,92
Autres	12,40
TOTAL	100

MISSION EMPLOI et égalité des chances



Dans un contexte économique particulièrement délicat, l'offre du dispositif municipal d'accompagnement pour la recherche d'un emploi a trouvé sa pleine justification au cours de l'exercice écoulé.

En 2021, 28 rencontres pour la recherche d'emploi ont été réalisées, à cela il faut ajouter les aides apportées à la population pour toutes les opérations de la vie courante qui sont maintenant digitalisées. L'accompagnement s'appuie sur des techniques de recherche d'emploi: mise en place et préparation à des entretiens d'embauche, rédaction de CV, de lettres de motivations, recherche de solutions via les acteurs économiques.

Égalité des chances

L'offre auprès des jeunes qui recherchaient un appui dans la

mise en œuvre de leur cursus de formation a été élargie. Cet appui a été formalisé pour plusieurs d'entre eux par l'identification de leur orientation en termes de formation et de préparation à la vie professionnelle. De surcroît, l'action de la « Mission emploi et égalité des chances » a été renforcée avec l'appui de la Mission Locale qui peut prendre le relais pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans (Ateliers, stages, relations entreprises, formation, etc.).

« Depuis le début de cette année les demandes se multiplient. Ainsi au 31 mars 2022, nous avons déjà réalisé 23 entretiens pour

les demandeurs d'emploi, c'est dire l'évolution des demandes d'accompagnement en cours » précise Jean-Luc Boden, en charge de la Mission emploi et égalité des chances. ▼



INFOS PRATIQUES

Pour toute demande d'accompagnement, une permanence est assurée tous les lundis après-midi à la mairie et sur rendez-vous uniquement.

Hôtel de ville - Accueil
Tél. : 02 28 56 78 50.

AGENDA

mai | juin 2022

MAI 2022

Puces des couturières

dimanche 1^{er} mai, de 10h00 à 18h00,
ancienne criée. Entrée libre.

+ association L'Pique et Brode

Conférence de Jacques Huntzinger "La Guerre d'Ukraine, un changement de monde?"

lundi 2 mai, à 18h30,
salle Jeanne d'Arc.

+ Ville du Croisic

Heure du conte

mercredi 4 mai, à 17h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Booder dans "Booder is back"

vendredi 6 mai, à 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

+ Ville du Croisic

Côte Cyclette

dimanche 8 mai, de 9h00 à 13h00,
tour de côte. Animations vélos

+ Office de tourisme

Sport, santé & bien-être

jeudi 12 mai, de 10h30 à 11h30,
Gymnase Gabriel-Gouraud.

+ Ville du Croisic

Le Chœur de l'Armée Française

vendredi 13 mai, à 20h30,
ancienne criée.

+ Ville du Croisic

Exposition « Couleurs d'Amazonie, résidences en création » avec les artistes Christian Bendayan et

Rember Yahuarkani

du 14 mai au 12 juin, galerie Chapleau.

+ Ville du Croisic

Vélo Spring

samedi 14 mai, de 10h00 à 19h00,
place d'Armes.

+ Office de tourisme

Ateliers créatifs - Fête des mères

samedi 14 mai, à 10h30 et à 15h30,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Atelier d'écriture

samedi 14 mai, à 10h30,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Exposition vélo

du dimanche 15 mai au jeudi 30 juin,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Course nature de la Presqu'île

dimanche 15 mai, à 9h30,
départ stade Constant-Germon.

+ Running Club Croisicais

Sport, santé & bien-être

jeudi 19 mai, de 10h30 à 11h30,
Gymnase Gabriel-Gouraud.

+ Ville du Croisic

Week-end Langoustines

du vendredi 20 au dimanche 22 mai,
dans les restaurants participants.

+ Office de tourisme

Réunion publique "Présentation par le maire du Croisic des réalisations et projets du mandat"

vendredi 20 mai, à 18h00,
salle Jeanne d'Arc.

+ Ville du Croisic

Printemps de l'environnement

samedi 21 mai, à 9h45,
départ plage de Port-Lin

+ association Decos

Prix des lecteurs - annonce du gagnant

samedi 21 mai, à 18h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Apéro'Langoustines

dimanche 22 mai,
de 11h00 à 13h00, place Dinan.

Réservation à l'office de tourisme.

+ Office de tourisme



Festival Tempo Piano Classique

du jeudi 26 au dimanche 29 mai,
ancienne criée.

+ association Arts & Balises

Jeux de société

vendredi 27 mai, à 15h00,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

JUIN 2022

Le petit prince

vendredi 3 juin, à 20h30,
salle Jeanne d'Arc.

+ Ville du Croisic

Vide-grenier

dimanche 5 juin, place d'Armes.

+ amicale des Sauveteurs en Mer

AGENDA

mai | juin 2022

Rassemblement de voitures anciennes

dimanche 5 juin,
de 9 h 00 à 13 h 00, place Dinan.

+ Office de tourisme

Visite commentée

Découverte de la vieille ville

mercredi 8 juin, à 10 h 00,
départ du Mont-Esprit.

+ Office de tourisme

Sport, santé & bien-être

jeudi 9 juin, de 10 h 30 à 11 h 30,
Gymnase Gabriel-Gouraud.

+ Ville du Croisic

Réunion de proximité

vendredi 10 juin, à 11 h 00,
jardin de l'hôtel de ville.

+ Ville du Croisic

Samedicyclette

samedi 11 juin, dans la ville.

+ Office de tourisme

3e trophée national de godille du Croisic et concours de pêche

samedi 11 juin, aux abords de
l'ancienne criée.

+ Club de Croisière Croisicais

Fête du tennis

samedi 11 juin, de 10 h 00 à 18 h 00,
stade Constant-Germon.

+ Tennis Club Croisicais

Ateliers créatifs - Fête des pères

samedi 11 juin, à 15 h 30,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Café philo

samedi 11 juin, à 17 h 00,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Prestation de l'artiste uruguayen Alvaro Castagnet

samedi 11 juin, à 17 h 30,
salle Jeanne d'Arc. Entrée libre.

+ Ville du Croisic

Visite commentée

Promenade sur le Grand Traict

mardi 14 juin, à 10 h 00,
départ de la gare SNCF.

+ Office de tourisme

Réunion de proximité

mardi 14 juin, à 11 h 00,
parking de Castouillet.

+ Ville du Croisic

Café littéraire

mardi 14 juin, à 17 h 30,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Visite commentée

Découverte de la vieille ville

mercredi 15 juin, à 10 h 00,
départ du Mont-Esprit.

+ Office de tourisme

Les p'tits dévoreurs

mercredi 15 juin, à 10 h 30,
médiathèque Le Traict d'encre.

+ médiathèque Le Traict d'encre

Opéra sur écran

"Madame Butterfly"

jeudi 16 juin, à 20 h 00,
salle Jeanne d'Arc.

+ Ville du Croisic

Audition débutants

vendredi 17 juin, à 20 h 30,
salle Jeanne d'Arc.

+ association Maris Stella

Musique au jardin

samedi 18 juin, à 17 h 30,

jardin de la Galerie Chapleau.

+ Office de tourisme

Exposition Murmures par Mijo Van den Broucke et Karen Raccah

du 18 juin au 18 septembre,
galerie Chapleau.

+ Ville du Croisic

Réunion de proximité

jeudi 23 juin, à 11 h 00,
parking SNSM.

+ Ville du Croisic

Audition intercommunale

vendredi 24 juin, à 20 h 30,
espace associatif.

+ association Maris Stella

Le cas Martin Piche

vendredi 24 juin, à 20 h 30,
salle Jeanne d'Arc.

+ Ville du Croisic

Journée Jazz

dimanche 26 juin, à 16 h 00,
Mont-Esprit.

+ Office de tourisme

Liberté, j'écris ton nom!

lundi 27 juin, à 20 h 30, Port aux Rocs.

+ association des Amis de la Vie 44

Conférence de Jean-Louis Nadal, ancien magistrat

"Pour une culture de l'intégrité"

jeudi 30 juin, à 18 h 30,
salle Jeanne d'Arc.

+ Ville du Croisic





ZOOM SUR

Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Croisic date de 2012 et a été modifié à 4 reprises depuis son approbation. Ce document demande une actualisation et un toilettage environ tous les 10 ans. Par délibération du 22 février dernier, le Conseil municipal a voté le lancement de la procédure de révision qui devrait s'étaler sur environ 18 mois avec différentes étapes d'élaboration.

Les objectifs affichés sont les suivants :

- ▶ Engager une réflexion sur l'évolution de la commune à horizon 10/15 ans
- ▶ Promouvoir un urbanisme respectueux de l'histoire et de l'identité de la commune
- ▶ Préserver le cadre de vie des secteurs résidentiels et le dynamisme du centre-ville
- ▶ Conforter et développer ma prise en compte des enjeux environnementaux et liés au changement climatique
- ▶ Mettre à profit de nouveaux outils offerts par le Code de l'Urbanisme et permettant d'approfondir certaines thématiques
- ▶ Intégrer dans la réflexion le devenir du site de l'hôpital et des zones AU restantes
- ▶ Mettre en compatibilité le document d'urbanisme avec le SCoT

Cette délibération définit par ailleurs les modalités de concertation qui vont être mises en place tout au long de la procédure. La population pourra contribuer, soit par courrier, soit par écrit sur un registre à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville aux heures d'ouverture habituelles, soit par mail à l'adresse suivante : concertationplu@lecroisic.fr

L'ensemble des contributions seront analysées et un bilan sera tiré de cette concertation avant l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme.

TRIBUNE

LE CROISIC, C'EST VOUS

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Le retour de la guerre aux portes de l'Europe et le jusqu'au-boutisme du président russe ont surpris puis effrayé nombre de nos concitoyens.

Depuis presque un mois, l'incrédulité a fait place à l'émotion et désormais à l'action.

De nombreux croisicais et croisicaises se sont spontanément présentés en mairie pour offrir des produits : couvertures, matériel médical, vivres.

Durant une semaine, la salle des fêtes a centralisé tous ces dons avec l'aide des bénévoles du CCAS et de nombreux croisicais.

La solidarité et l'humanisme vis-à-vis des populations démunies face aux horreurs de la guerre et des bombardements ont été au Croisic, comme dans de nombreuses villes, au rendez-vous.

La Ville a voulu honorer un citoyen du Croisic Didier Prévot en lui

remettant la médaille de la Ville.

Ce citoyen, quand il a appris les difficultés de la famille de l'une de ses amies ukrainiennes, n'a pas hésité à partir immédiatement pour la Pologne avec sa voiture, parcourant 50 heures de conduite aller-retour en moins de trois jours pour ramener une mère et ses deux filles bloquées à la frontière ukrainienne.

Cet élan de générosité ne peut que susciter l'admiration.

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

La présentation du rapport d'orientation budgétaire, des comptes administratifs et des budgets vient de s'achever. Ces sujets ne suscitent que rarement un véritable engouement mais il importe néanmoins de décoder ce que les chiffres traduisent :

- Les **dépenses** réelles de fonctionnement (hors dépenses de personnel qui représentent 58 % du budget de fonctionnement) affichent **une hausse de 7 %**.
- Les **recettes** de fonctionnement sont dynamiques et sont constituées à plus de 70 % par la fiscalité. La situation économique (hausse de l'inflation et baisse du pouvoir d'achat) nous a conduit à proposer un **allègement de la taxe foncière** dont les bases doivent enregistrer une hausse de 3,4 %. À notre plus grand regret, **notre proposition a été rejetée. L'équipe majoritaire et les dissidents préfèrent augmenter les recettes plutôt que de s'atteler à une réduction des dépenses.**
- **Le plan pluriannuel des investissements** présenté est conséquent et, si nous approuvons certains projets, nous constatons une absence totale de prise en compte des réalités économiques et des priorités environnementales qui seront les nôtres à très court terme. On ne peut que s'interroger sur **la cohérence ou le bien fondé de plusieurs investissements récents** alors que, dans le même temps, nous n'avons pas pu relever une seule mesure de nature à limiter l'artificialisation des sols, à faire face à l'urgence climatique et la nécessité d'accompagner une transition énergétique:
 - Le lotissement de la Pierre Longue sera un lotissement traditionnel sans qu'une réflexion ne soit menée sur le cadre juridique et la typologie des nouveaux logements telle que les experts et les économistes la préconise. On refait, sans se poser de questions, ce que l'on a déjà fait au cours des précédents mandats,
 - L'achat d'un terrain en face de la gare pour un montant de 190 000 € pour faire un parking a été entériné : mais aucun budget d'aménagement n'est prévu !
 - Une deuxième étude de circulation est programmée pour un montant de 60 000 €. Là encore, on ne constate aucune provision pour une éventuelle réalisation. On se rappellera que la première étude était déjà restée sans suite,
 - 230 000 € sont inscrits pour la réalisation d'un parking dans l'enceinte de l'hôpital. Cette artificialisation est-elle nécessaire ?
 - L'achat d'un appartement (300 000 €) initialement prévu pour loger la directrice des services généraux sera en fait utilisé par un des médecins nouvellement arrivé (montant du loyer non communiqué),
 - Les projets d'aménagement du complexe sportif (2 146 000 €) et de la rénovation de la salle des fêtes (1 500 000 €) nous semblent totalement sous-estimés à l'instar de la micro-crèche dont le coût initial de 740 000 € pour accueillir 9 enfants passerait à 820 000 € (reste à confirmer),
 - Chaque année, **la capacité d'autofinancement** se dégrade de façon inquiétante : elle passe de 1 163 739 € à fin 2021 à 341 856 € à fin 2022.
 - **L'endettement** annoncé pour 2022 peut paraître correct mais un emprunt de 3 millions d'euros a été acté et sera débloqué courant 2023.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter sur l'adresse mail suivante : unnouveaucap@lecroisic.fr

LE CROISIC

Véla SPRING

GRATUIT



SAMEDI 14 MAI 2022

MUSIQUE / DÉAMBULATION / SPECTACLES / DÉMONSTRATIONS
PLACE D'ARMES / DE 10H À 19H



Renseignements Office de Tourisme
14.02.40.23.00.70